

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 062147

Optique 59862 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1009

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Shalih Nbaheusd

Date de naissance : 1936

Adresse : Rue 59 n 25 Famila S'ite dymaa Casab

Tél. : 0592372927

Total des frais engagés : 7.804,42 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/02/2021

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : cardia pathia ischémique a HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

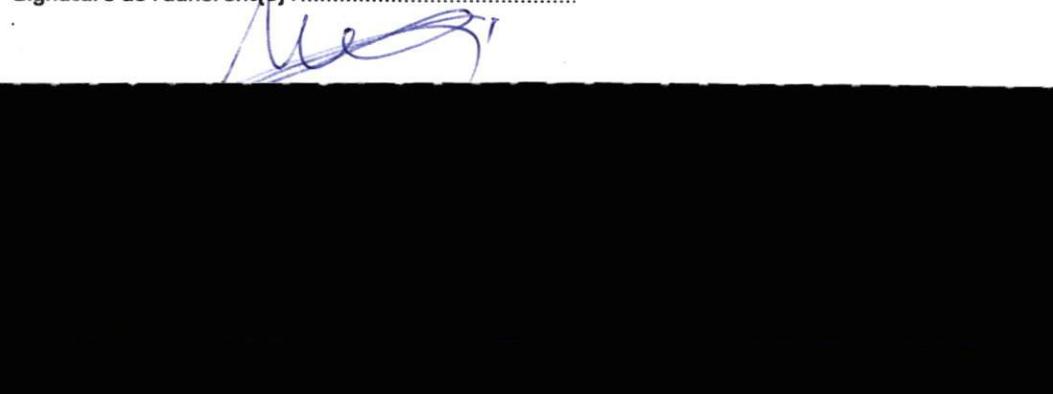
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 16/02/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
01/02/2011	CS		4000	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>LABORATOIRE SBATA</p> <p>Lundi 08 Février 2021</p> <p>Lettre clé+cotation: B 1020</p> <p>Montant Facturé: 780 42Dhs</p>			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

	<p>DATE DU DEVIS</p>
--	--------------------------



مصحة أمراض القلب الدار البيضاء - الوازيس CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis

Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle
Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique
Coro-Scanner / 128 barrettes

الدكتور محمد علاوي

Dr. Mohamed ALLAOUI

CARDIOLOGUE

DES de Cardiologie et

Pathologie Vasculaire de la Faculté de

Médecine de PARIS
Ancien Interne

des
Hôpitaux de NANCY
Membre de la Société
Française de Cardiologie

LABORATOIRE SBATA
Mr KHALIDI Mohamed
01-01-1936
2102050016

CENTRE D'ANALYSES MEDICALES SBATA
DR ALFATH ABDELWAHAB
MEDECIN BIOLOGISTE
MEDECIN MARTI C D CASA
6642 BD DRISS MARTI 22 38 02 60
TEL:05 22 55 28 07/FAX:05 22 38 02 60

~~Dr. ALLAOUA MEDICAL COLLEGE
20, Rue de France 98000
Tél: 0522 98 06 54 - Fax: 0522 98 06 55
Casa Ville Ouarsenis - Casablanca
Mohammed VI University
20 Rue de France
Tél: 0522 98 06 54 - Fax: 0522 98 06 55~~



C.A.M.S

مركز التحاليل الطبية سباتة

CENTRE D'ANALYSES MEDICALES SBATA

Docteur Abdelwahab AL FATH
Médecin Biologiste

الدكتور عبد الوهاب الفتح
طبيب مخبر

05 22 38 02 60 - 05 22 55 28 07 - شارع ابريس العارشي - سباتة - الميضرام -
Patente N° : 33990016 I.F.N° : 2860162 - CNSS N° : 6771986 - R.C. N° : 131677
E-mail : laboratoire.sbata@gmail.com

ICE : 000192003000084

FACTURE N° : 210208-0016

Mr Mohamed KHALIDI
Prescription : Dr. M ALLAOUI
Date de l'examen : 08/02/2021



Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
	Chlore	B30	B
	Hémoglobine glycosylée A1c	B100	B
	Potassium	B30	B
	Sodium	B30	B
	PSA Total	B300	B
	Calcium	B30	B
	Créatinine	B30	B
	Cholestérol total	B30	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Transaminases GPT/ALAT	B50	B
	Cholestérol HDL	B50	B
	Protéines totales	B40	B
	Bicarbonates	B30	B
	Triglycérides	B50	B
	Urée	B30	B
	Numeration formule sanguine	B80	B
	Vitesse de sédimentation	B30	B
	Transaminases GOT/ASAT	B50	B

Montant Facturé	780.42Dhs
<i>Arrêtée la présente facture à la somme de : sept cent quatre-vingts dirhams quarante-deux centimes</i>	

TELE: 05 22 55 28 07 / FAX: 05 22 38 02 60
642 BD DRIBS 10001
CENTRE D'ANALYSES MEDICALES SBATA
DOCTEUR ABDELWAHAB AL FATH
MEDICIN BIOLOGISTE
CENTRE D'ANALYSES MEDICALES SBATA



مركز التحاليل الطبية سباتة

CENTRE D'ANALYSES MEDICALES SBATA

Docteur Abdelwahab AL FATH
Médecin Biologiste

06 22 38 02 60 — 06 22 56 28 07 —
Patente N° : 33990016 — I.F N° : 2860162 — CNSS N° : 6771986 — R.C. N° : 131677
E-mail : laboratoire.sbata@gmail.com

الدكتور عبد الوهاب الفتاح
طبيب مخبري

Dossier N° : 210208-0016

Mr Mohamed KHALIDI

Né(e) le : 01/01/1936/ 85 ans

Prescription : Dr . M ALLAOUI

Date de l'examen : 08/02/2021



HEMATOCYTOLOGIE

HEMOGRAMME

Résultat en fonction du sexe et de l'âge du patient

18/04/2019

Hématies	4.43	Millions/mm ³	(4.50–5.80)	4.27
HEMOGLOBINE	13.2	g/dl	(13.0–17.5)	12.3
Hématocrite	39.1	%	(40.0–54.0)	36.4
V.G.M	88.3	μ3	(82.0–98.0)	85.2
T.G.M.H	29.8	pg	(27.0–32.0)	28.8
C.C.M.H	33.8	%	(32.0–36.0)	33.8
PLAQUETTES	250	Milliers/mm ³	(150–450)	234
LEUCOCYTES	6.00	Milliers/mm ³	(4.00–10.00)	5.54
Neutrophiles	63.6	%	(45.0–70.0)	63.5
	3.816	Milliers/mm ³	(1.800–8.000)	3.518
Lymphocytes	21.4	%	(20.0–40.0)	20.8
	1.284	Milliers/mm ³	(1.500–4.500)	1.152
Monocytes	7.4	%	(0.0–9.0)	6.9
	0.444	Milliers/mm ³	(0.000–0.800)	0.382
Eosinophiles	6.6	%	(0.0–4.0)	8.3
	0.396	Milliers/mm ³	(0.000–0.400)	0.460
Basophiles	1.0	%	(0.0–2.0)	0.5
	0.060	Milliers/mm ³	(0.000–0.200)	0.028



VITESSE DE SEDIMENTATION

18/04/2019

VS 1ère heure

17 mm

21

Valeurs normales supérieures de la VS selon l'âge et le sexe:

- Homme :
-Avant 50 ans:<15 mm/h
-Après 50 ans:<20 mm/h
Femme :
-Avant 50 ans:<20 mm/h
-Après 50 ans:<25 mm/h

La VS tend à augmenter avec l'âge; des valeurs limites de normalité ont été proposées:

- pour les hommes: VS=âge en années/2
-pour les femmes: VS=âge en années(+10)/2

La VS est un marqueur de l'inflammation à cinétique LENTE:

- Elle s'élève à partir de la 30ème heure de l'inflammation
- Atteint son maximum après 7 jours
- Revient à la normale quelques semaines après l'agression

- * L'ACCELERATION DE LA VS EST DITE :
-Légère :<30 mm/1ère H
-Modérée:30 à 50 mm/1ère H
-Importante:50 à 100 mm/1ère H
-Très importante:>100 mm/1ère H

*CERTAINES CAUSES PHYSIOLOGIQUES AUGMENTENT LA VS:

- L'âge
- Le sexe féminin
- La grossesse

*CERTAINES MEDICAMENTS ACCELERENT LA VS

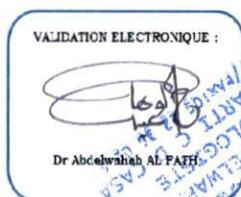
- Estroprogestatifs
- Héparines
- Solutés macromoléculaires.

*CERTAINES CAUSES PATHOLOGIQUES MAIS NON INFLAMMATOIRES AUGMENTENT LA VS :

- L'anémie
- Les hypergammaglobulinémies mono et polyclonales
- L'insuffisance rénale chronique
- Une forte hyperlipidémie

*CERTAINES CAUSES DIMINUENT LA VS:

- Polyglobulie
- Hyperleucocytose
- Macrocytose
- Hémolyse
- Hypofibrinémie



BIOCHIMIE SANGUINE

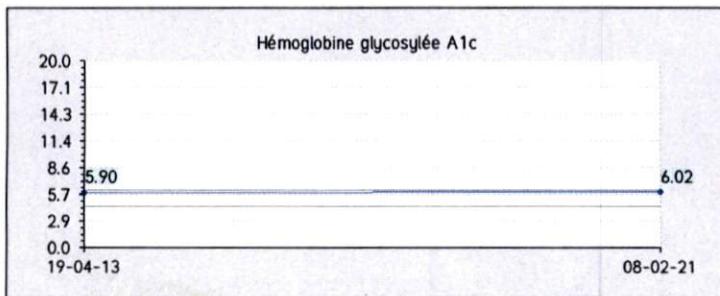
19/04/2013

Hémoglobine glycosylée A1c
(Tech : HPLC)

6.02 %

(4.40-6.20)

5.90



18/04/2019

Glycémie à jeun

1.24 g/l
6.89 mmol/l

(0.70-1.10)
(3.89-6.12)

1.23
6.84

18/04/2019

Urée

0.31 g/l
5.17 mmol/l

(0.17-0.43)
(2.83-7.17)

0.30
5.00

18/04/2019

Créatinine

(Tech:Standard ID-MS)

8.4 mg/l
73.9 μ mol/l

(6.0-11.7)
(52.8-103.0)

7.9
69.5

18/04/2019

Protéines totales

71.4 g/l

(66.0-83.0)

67.2

Normes interprétablives

Adultes : 66 - 83 g/l

Enfants (1 mois - 18 ans) : 57 - 80 g/l

Nouveau - nés (1 - 30 jours) : 41 - 63 g/l

18/04/2019

Calcium

96.6 mg/l
2.42 mmol/l

(88.0-106.0)
(2.20-2.65)

94.1
2.35

18/04/2019

Bicarbonates

30.0 mmol/l
30.0 mEq/l

(21.0-31.0)
(21.0-31.0)

31.4
31.4

18/04/2019

Sodium

(Potentiométrie)

140.3 mEq/l
140.3 mmol/l

(135.0-145.0)
(135.0-145.0)

138.2
138.2

18/04/2019

Potassium

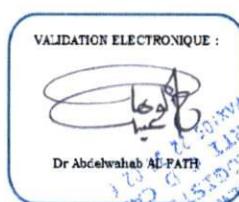
(Potentiométrie)

4.3 mEq/l
4.3 mmol/l

(3.5-5.0)
(3.5-5.0)

4.3
4.3

18/04/2019



Mr Mohamed KHALIDI Dossier N° : 210208-0016

Chlore (Potentiométrie)	104.6	mEq/l 104.6 mmol/l	(95.0–108.0) (95.0–108.0)	102.9 102.9
				18/04/2019
Cholestérol total	1.36	g/l 3.51 mmol/l	(1.30–2.00) (3.35–5.16)	1.38 3.56
		<u>Valeurs cibles en fonction des Facteurs de Risques (FR)</u>		
		<2.0 g/l : si ZERO FR <1.90 g/l : si UN FR <1.60 g/l : si DEUX FR <1.30 g/l : si Antécédents de maladie coronaire		
LDL-Cholestérol	0.68	g/l		
		<u>Valeurs cibles en fonction des Facteurs de Risques (FR):</u>		
		<1.60 g/l: si moins de UN FR <1.30 g/l: si DEUX FR <1.00 g/l: si Antécédents de maladie coronaire		
HDL-Cholestérol	0.45	g/l 1.16 mmol/l	(>0.40) (>1.03)	
		<u>Estimation du risque athérogène:</u>		
		<0.40g/l: FR athérogène quelque soit le taux du LDL >0.60 g/l: Taux protecteur		
Rapport LDL/HDL	1.52			
		<u>Indice d'athérogénicité:</u>		
		Homme Souhaitable :<3.55 Risque*2 :3.55–6.25 Risque*3 :>6.25		
		Femme Souhaitable :<3.22 Risque*2 :3.22–5.03 Risque*3 :>5.03		
Rapport Cholestérol total/HDL	3.02			
		<u>Indice d'athérogénicité:</u>		
		Homme Souhaitable :<4.97 Risque*2 :4.97–9.5 Risque*3 :>9.5		
		Femme Souhaitable :<4.44 Risque*2 :4.44–7 Risque*3 :>7		
Triglycérides	1.14	g/l 1.30 mmol/l	(<1.50) (<1.71)	1.07 1.22
		<u>Normes interprétatives</u>		
		Normal:<1.5 Critique:1.50–1.99 Elevé :2.00–4.99 Très élevé:>5.00		
Transaminases GOT /ASAT	16.6	UI/L	(<50.0)	17.5
Transaminases GPT/ALAT	13.4	UI/L	(<50.0)	16.0
Prélèvement réussi sans garrot				



MARQUEURS

18/04/2019

PSA total

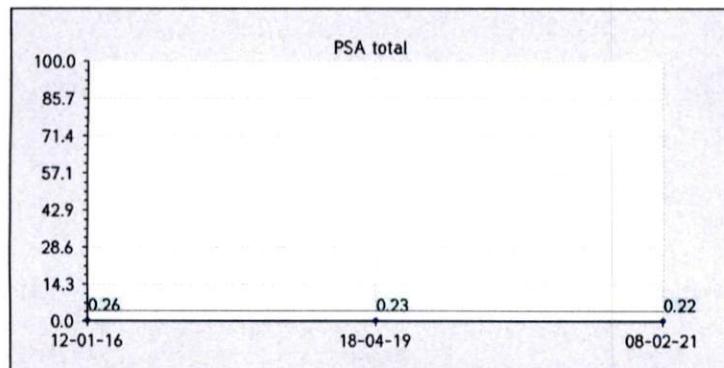
(Tech :Chimiluminescence/Access 2)

0.22 ng/mL

(<4.00)

0.23

limite inférieur de detection (sensibilité) : 0.008 ng/ml



Compte-rendu complet

